

2012-0217
2012-01-12

BETTER THAN INSECTICIDE POUR INSECTES VOLANTS
Pulvérisations dosées sous pression

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Pyréthrine 1,8%
Butoxyde de pipéronyle 10,0%

No. D'ENREGISTREMENT 23216.05 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

CONTRÔLER: Les mouches, les moustiques, les petites mites volantes et les
moucheons.

UTILISATIONS: Les restaurants, les magasins, les hôtels, les motels, les édifices
publiques, les établissements industriels, les laiteries, les étables, les granges, les
poulaillers et les autres endroits avec au moins 170 mètres cubes d'espace d'air libre.

AVERTISSEMENT



INFLAMMABLE



EXPLOSIF

177G

K-G SPRAY-PAK INC.
8001 Keele Street
Vaughan, Ontario
L4K 1Y8
Tel: 905-669-9855

Insecticide pour insectes volants, pulvérisations dosées sous pression est conçu pour l'utilisation avec un dispensateur automatique qui active la valve et distribue 55 mg de produit chaque 15 minutes. Chaque canette contient assez de produit pour protéger une pièce de 170 m³ durant 30 jours. **MODE D'EMPLOI:** Enlever le bouchon de protection du dessus de la canette et insérer dans le dispensateur automatique. Placer les dispensateurs à 2-3 mètres au-dessus du plancher à un endroit où la circulation d'air transportera les particules à travers la pièce. Ne pas installer directement au-dessus des aliments ou des surfaces d'emballage des aliments.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenant peut exploser si chauffé. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C. Ne pas utiliser en présence d'une flamme nue ou des étincelles. Ne pas perforer ou incinérer. Ne pas contaminer la nourriture, les aliments pour la consommation humaine ou animale ou quelque étendue d'eau. Éviter tout contact avec la peau et l'inhalation des vapeurs de pulvérisation. Laver après l'utilisation. Contenu toxique pour les poissons et les oiseaux. Ne pas installer directement au-dessus de surfaces vernies, de plastique ou polies. Ne pas utiliser dans les maisons, les écoles ou les abbatoirs. **NE PAS UTILISER PRÈS D'UNE FLAMME NUE OU D'UNE ÉTINCELLE.**

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux et la peau, rincer avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin ou un centre antipoison. En cas d'ingestion accidentelle consulter un médecin ou un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS A L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))